CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 • PARIS



14° RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ DE LA

DISTRIBUTION EN ASSURANCES

Maîtrisez les nouvelles pratiques et les nouveaux textes











Johanne COUTIER **Directeur Adioint** Département Droit des Affaires Fiscalité - Banque - Assurance 🥇 @EfeJuridique

u devoir au conseil : comment les distributeurs mettent-ils concrètement en œuvre leur conseil en assurance? En matière de gouvernance produit, comment se traduit le renforcement du contrôle des réseaux de distribution ? Régulation des distributeurs : que faut-il anticiper du prochain texte sur l'autorégulation du courtage d'assurance et le nouveau rôle des associations ? Quelles nouvelles pratiques en matière de rémunérations et de conflits d'intérêts ? Dématérialisation de la distribution en assurance : quelles sont les tâches robotisables ?

Pour sécuriser vos process et adopter les nouvelles pratiques, EFE vous propose le 14 ème Rendez-vous d'actualité de la distribution en assurances, animé par les plus grands experts et opérationnels pour faire un point annuel, complet, sur toute l'actualité 2019 et les dernières pratiques. Vous trouverez ainsi des solutions concrètes et transposables dans vos différentes activités.

POUR QUI?

Au sein des compagnies d'assurances, cabinets de courtage, agents généraux, banques, mandataires d'intermédiaires, conseils en gestion de patrimoine, CIF, sociétés de gestion, concessionnaires, agences de tourisme, postes, supermarchés..., cette formation s'adresse aux :

- Directeurs commerciaux
- Directeurs marketing
- et à toute personne concernée par le conseil et la vente de produits d'assurance
- Responsables juridiques
- Consultants et avocats

POURQUOI?

- Faites un point opérationnel sur les nouvelles pratiques et les nouveaux textes : régulation des distributeurs, devoir de conseil, gouvernance produits, dématérialisation de la relation client...
- Identifiez les nouvelles pratiques en matière de rémunérations, conflits d'intérêts et intégrez les impacts des décisions marquantes du contentieux de la distribution en assurance
- Analysez les nouveaux réflexes des distributeurs

COMMENT?

- Documentation remise à chaque participant au début de la conférence
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes.
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité. Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants.

LES ACQUIS

- Maîtriser les nouvelles pratiques des distributeurs depuis les derniers textes et anticiper les conséquences des prochaines réformes notamment en matière de régulation des distributeurs
- Analyser les derniers retours en matière de dématérialisation de la relation client, de tâches robotisables, de traitements RGPD et faites le point sur les contentieux importants de l'année pour les distributeurs en assurance

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués



14ème RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ DE LA DISTRIBUTION EN ASSURANCES

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Pierre-Grégoire Marly,** Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Sorbonne, Directeur du Master de Droit des assurances du Mans

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance

9h05 Conseil en assurance : du devoir au service, quelle mise en œuvre ?

- Maîtrisez les changements opérationnels par rapport aux anciennes pratiques
- Quel niveau d'exigence dans la mise en œuvre du test de cohérence et du test du caractère approprié?
- Quels sont les contours du service de recommandation personnalisé en vie ? Quid de la gestion conseillée ?
- Comment appliquer les exigences du règlement délégué sur les IPIDs?

Pierre Grégoire Marly

Elisabeth Fabre

Directrice juridique

NATIXIS ASSURANCE

10h00 Gouvernance produit : vers un renforcement du contrôle des réseaux de distribution ?

- Coconception : quand un intermédiaire est-il coconcepteur ? Comment formaliser l'accord de coconception ?
- Marché cible : quelle granularité ? Comment mener les tests ?
- Quelles obligations en matière de reporting pour les distributeurs ?

Maud Vautrain

Directrice conformité

COVEA

Françoise Costinesco

Sous-directeur Pôle juridique, fiscal et de la distribution **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE**

11h00 Café-Networking

11h15 Last Table ronde

Régulation des distributeurs : quels enjeux 2019?

- Quels moyens donner?
- Quel accompagnement des réseaux de distribution ? Le dispositif d'autorégulation du courtage
- Quid du traitement des prestataires externes depuis Solvabilité 2?

Ludovic Daugeron

Responsable juridique et conformité

PLANETE CSCA

David Charlet

Président

ANACOFI ET ANACOFI-ASSURANCES

Président

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CONSEILS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Grégoire Dupont

Directeur Général

AGEA

12h15 Dématérialisation de la relation client et robotisation de la distribution d'assurance : faites le point sur les nouvelles pratiques

- Quelles conséquences concrètes de la dématérialisation de la relation client ?
- Quelles règles de preuve de la souscription digitalisée?

- Quelles sont les tâches robotisables?

Pierre Marcelin

Responsable juridique

COVEA

13h15 Déjeuner

14h30 Rémunérations : quelle politique, quelle transparence ?

- Les critères d'une rémunération conforme à DDA
- Le degré de transparence requis : quel niveau d'information pour les souscripteurs ?
- · Selon les produits
- · Selon les souscripteurs
- Quelle évolution des relations contractuelles avec les distributeurs ?

Myriam Bourreau-Guérinière

Responsable Pôle Distribution - Direction Juridique

AXA FRANCE

15h15 Conflits d'intérêts : quelle politique mener?

- Gouvernance produit et mandat
- Conflit d'intérêts et mandat
- Formation continue et capacité professionnelle

Cécile Boriaud

Directrice juridique

GROUPE MACIF

16h00 Regards croisés

RGPD: quelle application en distribution d'assurance?

- Comment élaborer des devis, arranger la couverture d'assurance, proposer des services financiers, gérer les sinistres, gérer la relation clients ou encore identifier et gérer d'éventuels conflits internes...Dans le cadre du RGPD?
- Création de profils de clientèle, proposition de renouvellement de contrats, analyses statistiques et de recherches, approbation de crédits et autres vérifications d'antécédents, tenue des dossiers internes : de quelle manière traiter les données personnelles sous-jacentes ?
- Comment communiquer les données personnelles du client aux assureurs et à d'autres fournisseurs de service, tout en respectant le RGPD?

Céline Béguin

Maître de conférences

UNIVERSITÉ DU MANS

Grégoire Dupont

Directeur Général

AGEA

17h00 Café-networking

17h15 Contentieux de l'intermédiation en assurance

- Statut et obligations réglementaires des intermédiaires en assurance
- Obligation d'information et de conseil des distributeurs en assurance
- Assurance vie et Mifidisation de l'assurance vie : incidences de cette évolution

Dounia Harbouche

Avocat au Barreau de Paris

Philippe Glaser

Avocat au Barreau de Paris

TAYLOR WESSING

18h00 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation 35 rue du Louvre - 75002 Paris Tél.: 01 44 09 25 08 - Fax: 01 44 09 22 22 infoclient@efe.fr www.efe.fr

Renseignements programme

Posez vos questions à Johanne coutier

Tél.: 06 62 77 35 06 • jcoutier@abilways.com

Participation (TVA 20 %)

1 jour: 1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre b anque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation. EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés « du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe fr

 $\hfill \Box$ J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCO

N° Existence: 11 75 32 114 75 SIRET: 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax: 01 49 21 55 99, ou par e-mail: solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielles donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

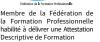
Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent

Date et lieu de la formation

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.













Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux!



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation " Distribution en assurances	,,
jeudi 21 novembre 2019 (code 11657)	

	I, je m'abonne	gratuitement à la	a newsletter «	Banque-Assurance »
--	-----------------------	-------------------	----------------	--------------------

UUI, je m abonne gratuitement a la newsletter « Banque-Assurance »				
☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur				
Nom et prénom				
E-mail*				
Numéro de téléphone portable				
Fonction				
Nom et prénom de votre responsable formation				
E-mail du responsable de formation*				
Nom et prénom du responsable hiérarchique				
E-mail du responsable hiérarchique*				
Société				
N° SIRET				
Adresse				
Code postal Ville				
TélFax				

* Indispensable pour yous adresser votre convocation

Adresse de facturation (si différente)_

Date:

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 40 26 02 44 - mail : correctionbdd@efe.fr

Signature et cachet obligatoires :